



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

CHRS

Question écrite n° 5476

Texte de la question

M. Germain Gengenwin appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur l'inquietude des centres d'hebergement et de readaptation sociale concernant l'arbitrage budgetaire pour 1994 qui, d'une part, limite l'ajustement des credits a 40 millions de francs et, d'autre part, transfere 50 p. 100 de la charge financiere aux departements sur leurs credits d'intervention RMI. Compte tenu de la contribution de ces centres a l'insertion des plus demunnis, il lui demande s'il n'est pas envisageable de reconsiderer ces chiffre et d'abonder les credits de facon a ne pas compromettre l'existence de ces structures.

Texte de la réponse

Certains centres d'hebergement et de readaptation sociale connaissent actuellement des difficultes financieres. Afin de pallier ces difficultes, le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, a demande a ses services d'etudier la repartition des credits constitues en reserve nationale, pour harmoniser les moyens au niveau des departements, dans le but de retablir un fonctionnement normal pour les etablissements en cause. Les directions departementales des affaires sanitaires et sociales concernees ont ete avisees des possibilites de dotation supplementaire, qu'elles ont ete chargees, le cas echeant, de repartir, en fonction des besoins des etablissements. De plus, une mission conjointe de l'inspection generale des affaires sociales et de l'inspection generale des finances a ete chargee d'examiner l'origine et l'ampleur des difficultes financieres rencontrees par ces etablissements. Elle doit remettre ses conclusions prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Gengenwin Germain](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5476

Rubrique : Centres de conseils et de soins

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 1993, page 2763

Réponse publiée le : 18 octobre 1993, page 3539